

BAPTEME REPUBLICAIN

Le parrainage civil ou baptême républicain concerne les enfants **MINEURS UNIQUEMENT**.

Il s'agit d'un acte symbolique, hors du cadre religieux. Il n'a aucune valeur juridique et les mairies ne sont donc pas tenues de le célébrer.

L'engagement des parrains et marraines est moral et symbolique, sans lien contractuel.

La Ville de Bétheny célèbre des parrainages pour les enfants **MINEURS** dont l'un au moins des parents est domicilié dans la commune.

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile
- Si vous êtes hébergé(e): original du justificatif de domicile de l'hébergeant (moins d'un an), carte d'identité ou passeport de l'hébergeant, attestation manuscrite de l'hébergeant qui certifie sur l'honneur que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois
- Acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois
- Pièces d'identité des parrains et marraines
- Formulaire à compléter

Le dossier est à déposer au moins 2 mois avant la célébration au service de Etat Civil.

*Formulaire à retourner accompagné des justificatifs demandés
au service Etat Civil **2 mois avant la cérémonie***